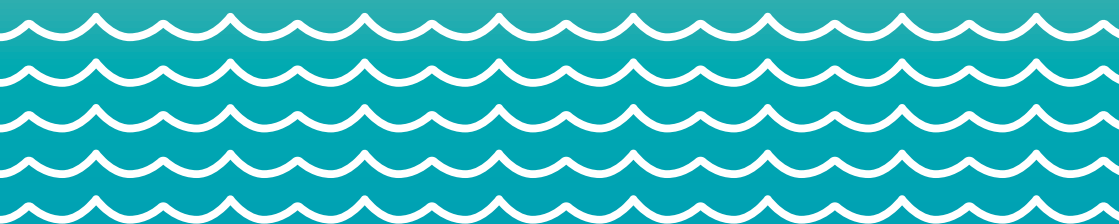


Bienvenue

chez vous !

WNL  
VILLE DE  
Neuchâtel

ESPRIT D'OUVERTURE, TERRE D'INNOVATION





## LE MOT DES AUTORITÉS

Ça y est presque ! Dans quelques jours, nos communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin uniront leurs forces pour dessiner un nouveau territoire de 45'000 habitant-e-s, une ville attractive, ambitieuse, respectueuse de nos identités plurielles et de notre environnement. C'est l'aboutissement d'un processus de fusion entamé il y a plusieurs années et qui s'est accéléré ces derniers mois, avec pour lignes conductrices d'oser le changement en prenant le meilleur de chacune de nos communes, de faire preuve de créativité et d'innovation et de viser l'efficacité pour faire rayonner Neuchâtel bien au-delà de ses frontières.

Notre nouvelle commune, nous l'avons voulue proche de vous mais ouverte sur le monde, porteuse de solidarité et d'efficacité, mobilisant nos intelligences collectives. Nous avons imaginé de nouvelles formes de démocratie de proximité

et repensé l'organisation de notre administration pour répondre aux défis du 21<sup>e</sup> siècle. En cela, la fusion a été un formidable accélérateur de nouvelles idées, et les vôtres sont les bienvenues.

Pourtant, ne soyez pas étonné-e si, en vous promenant le 1<sup>er</sup> janvier dans votre quartier, au bord du lac ou en forêt, vous ne constatez pas de changements apparents, car une nouvelle commune se construit sur la durée et avec sa population réunie. Vos vies quotidiennes ne doivent donc pas s'en trouver bouleversées.

Avec cette brochure, nous voulons ainsi vous rappeler les éléments marquants de votre nouvelle commune, vous donner de premières informations et contacts, et surtout, vous dire aujourd'hui « Bienvenue chez vous ! »

**Le Conseil communal**

## UN PEU D'HISTOIRE

**D**epuis le début des années 2000, un vent de réformes institutionnelles souffle sur le canton de Neuchâtel. Vous en rappelez-vous ? En 2008, le canton de Neuchâtel comptait encore 62 communes. En 2021, elles ne seront plus que 27. Ce vaste processus, qui répond à l'évolution de la société, a donné naissance à plusieurs grandes communes, au poids politique accru sur le plan cantonal, comme Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Milvignes ou La Grande Béroche.

De leur côté, en 2014, les autorités de nos quatre communes ont lancé leurs réflexions sur un projet de fusion. Deux ans plus tard, la population de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin acceptait par respectivement 55 %, 73 % et 63 % de oui la convention de fusion. Celle de Peseux donnait de son côté son feu vert en 2018, par 55 % de oui.

### Les travaux

Les travaux ont ainsi pu démarrer en 2019, avec l'objectif d'une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ces travaux, impliquant largement les collaboratrices et collaborateurs des quatre communes, et accompagnés par deux mandataires externes, se sont déroulés en grande partie durant la pandémie de Covid-19, compliquant singulièrement les démarches sans pour autant dévier des trois grands objectifs fixés : donner envie de vivre à Neuchâtel ; être un haut lieu de la créativité et de l'innovation ; viser la simplicité et l'efficacité. Il s'agissait ainsi d'oser changer tout en respectant les personnes et les identités locales.

Au terme de ces travaux, placés sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé de deux membres de chaque exécutif, les autorités des quatre communes ont élaboré un *Livre de la fusion*, document de référence contenant leurs recommandations aux nouvelles autorités (à télécharger sur [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)). Celles-ci, élues à l'issue des élections communales du 25 octobre 2020, sont désormais constituées et d'ores et déjà à pied d'œuvre.



## POINTS FORTS

### **Les assemblées citoyennes**

Innovation importante de la fusion, des assemblées citoyennes seront constituées sur la nouvelle commune de Neuchâtel. Ce nouvel organe démocratique, inédit en Suisse, est un lieu d'échange et de débat entre la population et les autorités communales. Six assemblées citoyennes verront le jour sur le territoire du nouveau Neuchâtel, c'est-à-dire dans les trois anciennes communes et dans trois secteurs de la ville dans ses anciennes limites. Les habitant-e-s de la nouvelle commune seront invité-e-s à participer aux délibérations en fonction de leur quartier de domicile. Vous pourrez exprimer ainsi librement vos questions, suggestions et revendications. Des délégué-e-s de quartier, relié-e-s au nouveau service des quartiers et de la population, seront aussi à votre disposition pour relayer et coordonner vos idées et propositions en lien avec les assemblées citoyennes.

### **La proximité**

La nouvelle commune de Neuchâtel marque clairement sa volonté d'unir sa population tout en maintenant la vitalité de ses centres et d'offrir une administration de proximité sur l'ensemble du territoire communal. Ainsi, non seulement les guichets d'accueil locaux continueront d'assurer des services administratifs courants, mais de nouvelles prestations seront progressivement proposées dans le courant de l'année 2021.

### **La vie associative**

Place aux manifestations, aux animations et aux activités! Les subventions et soutiens matériels accordés aux associations culturelles, sportives et sociales ainsi qu'aux sociétés locales dans les anciennes communes sont assurées au moins jusqu'au terme de la première législature, soit jusqu'en 2024. Les nouvelles autorités veilleront à préserver cette foisonnante vie associative, culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire communal.

# UNE TRANSITION EN DOUCEUR

**V**ous habitez Corcelles-Cormondrèche et déménagez prochainement ? Domicilié-e à Peseux, vous souhaitez faire vos préparatifs de mariage ? Un heureux événement est attendu chez vous à Valangin ? Ou encore, vous vous demandez où obtenir une autorisation de parcage ?

Ne vous inquiétez pas, en ce début d'année 2021, les démarches administratives pour annoncer un nouveau domicile ou recevoir une attestation, par exemple, restent les mêmes, et vous pourrez toujours vous adresser à votre guichet communal de proximité, dans les locaux de votre ancienne administration. Votre adresse de domicile, ainsi que votre code postal ne changeront pas, il s'agira toujours de 2034 Peseux, 2035 Corcelles, 2036 Cormondrèche, 2042 Valangin.

Les changements qui prendront place progressivement vous seront régulièrement communiqués, soit sur le site internet de la commune,

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch), soit à travers le journal d'information qui vous sera adressé chaque semaine en tous ménages dès le milieu du mois de janvier. Le site internet permet d'ores et déjà aujourd'hui d'effectuer de nombreuses démarches administratives sans devoir vous déplacer.

Pour la population des anciennes communes, certains changements auront d'ailleurs de quoi vous réjouir : citons par exemple l'harmonisation du coefficient d'impôt fixé au taux de Neuchâtel à 65, contre dix points de plus dans les trois villages par exemple, ou encore une politique de subventionnements pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et aux abonnements pour les transports publics élargie à l'ensemble de la nouvelle commune.

Par ailleurs, les bibliothèques seront gratuites sur le territoire communal.





# AUTORITÉS ET DICASTÈRES

## Le Conseil général

Le Conseil général est composé de 41 membres élu-e-s par le peuple le 25 octobre 2020 et est représenté par 6 partis politiques :

PLR Les Libéraux-Radicaux

**12 sièges**

Les Verts, Écologie et Liberté

**11 sièges**

Parti Socialiste Neuchâtelois

**10 sièges**

Les Vert'libéraux

**5 sièges**

SolidaritéS

**2 sièges**

POP Parti Ouvrier et Populaire

**1 siège**

Les 4 communes de la fusion sont représentées au Conseil général avec 12 représentant-e-s de Corcelles-Cormondrèche, 24 de la ville de Neuchâtel, 4 de Peseux et une de Valangin.

## Le Conseil communal

Le Conseil communal est formé de 5 membres également élu-e-s par le peuple le 25 octobre 2020. Chaque membre est en charge d'un dicastère regroupant des services et des offices administratifs. La présidence fait l'objet d'un tournus annuel. Lui sont rattachés, en particulier, la Chancellerie et le Service de la population et des quartiers, qui sera un élément essentiel de la proximité souhaitée entre la commune et sa population. De plus, et afin d'assurer une présidence renforcée, deux membres du Conseil communal assurent la vice-présidence, elle aussi tournante chaque année.





**Violaine Blétry-de Montmollin**  
présidente (PLR)

**Thomas Facchinetti**  
vice-président (PS)

**Didier Boillat**  
vice-président (PLR)

**Nicole Baur**  
conseillère communale  
(Les Verts)

**Mauro Moruzzi**  
conseiller communal (PVL)

Dicastère du développement territorial,  
de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti

Dicastère de la culture,  
de l'intégration et de la cohésion sociale

Dicastère du développement technologique,  
de l'agglomération, de la sécurité et des finances

Dicastère de la famille, de la formation,  
de la santé et des sports

Dicastère du développement durable,  
de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie

**C**es dicastères ont été composés de manière à répondre aux grands défis du 21<sup>e</sup> siècle, en particulier le développement durable et la mobilité, les circuits courts et l'économie de proximité, la transition numérique, la politique familiale et la promotion de l'égalité ainsi que la cohésion sociale.

L'objectif est également de travailler de manière toujours plus transversale, les grandes thématiques de demain étant de plus en plus complexes et devant être appréhendées de manière pluridisciplinaire.

Le Conseil communal fraîchement élu travaille à la mise en place et au développement de nos communes réunies pour faire de Neuchâtel une commune attractive où il fait bon vivre pour toute sa population. Forte de 45'000 habitant-e-s, la capitale cantonale se profilera comme un véritable moteur de toute l'agglomération neuchâteloise.

# VOS CONTACTS DANS LA NOUVELLE COMMUNE

## Guichets d'accueil

Les locaux des anciennes administrations communales seront transformés en guichets d'accueil et continueront de proposer toute une palette de prestations de proximité. Ses collaboratrices et collaborateurs vous aiguilleront pour toutes vos démarches et vos points de contact restent donc les mêmes qu'auparavant :

### Peseux

Rue Ernest-Roulet 2  
032 886 59 00

### Corcelles-Cormondrèche

Rue de la Croix 7  
032 886 53 00

### Valangin

Chemin du Collège 1  
032 857 21 21

### Neuchâtel (territoire de l'ancienne commune)

Vos contacts habituels à l'administration communale restent inchangés. L'actuel Service communal de la population (Secopo, **032 717 72 20**), rue de l'Hôtel-de-Ville 1, deviendra prochainement la porte d'entrée de la nouvelle commune, sous le nom de Service de la population et des quartiers. Il continuera d'assurer les prestations du contrôle des habitants et de l'état-civil, mais fonctionnera progressivement aussi comme un guichet d'accueil pour toutes vos questions.

## Eau, gaz, électricité, éclairage public

Pour les questions d'ordre technique (p. ex. dérangement) : Viteos est à votre disposition au numéro **0800 800 012** (appel gratuit). Pour les questions administratives (p. ex. facturation), les guichets d'accueil assureront le lien durant les premiers mois.

## Télévision et téléphonie

La société ello se tient à disposition des habitant-e-s de la nouvelle commune pour les questions relatives à internet, à la télévision ainsi qu'à la téléphonie fixe et mobile.

**032 729 98 78, [info@ello.ch](mailto:info@ello.ch) ou [www.ello.ch](http://www.ello.ch)**

## Déchets, voirie

L'édition 2021 du traditionnel « Memo déchets » vous est distribuée ces jours : elle contient toutes les informations en lien avec les différentes tournées, les déchèteries, les emplacements des éco-points ou l'élimination de produits particuliers.

**En cas de question, vous pouvez appeler le numéro 0842 012 012.**

## Permis de construire

Toutes les demandes doivent être adressées à l'Office des permis de construire, fbg du Lac 3 à Neuchâtel.

**032 717 76 62, [peco.vdn@ne.ch](mailto:peco.vdn@ne.ch)**

